



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Invesco Energy Transition Fund (le « Fonds ») Un compartiment de Invesco Funds (le « Fonds à compartiments ») Catégorie d'Actions B capitalisation - USD (ISIN: LU0123357849) (la « Catégorie d'Actions »)

Le Fonds est géré par Invesco Management S.A., membre du Groupe Invesco.

Objectifs et politique d'investissement

- Le Fonds a pour objectif de générer une appréciation du capital à long terme.
- Le Fonds intègre une approche environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) axée en particulier sur les critères environnementaux.
- Le Fonds investit principalement dans des actions de sociétés du monde entier qui contribuent positivement à une transition vers les énergies alternatives (transition énergétique) et une utilisation plus efficace et durable de l'énergie dans l'ensemble de l'économie.
- Le Fonds est géré sur la base de « méthodes quantitatives ». Les « méthodes quantitatives » sont définies comme les techniques mathématiques, logiques et statistiques appliquées à la sélection des titres.
- Afin d'évaluer l'exposition des entreprises, les thèmes clés liés à la transition énergétique sont identifiés à l'aide d'algorithmes de traitement du langage naturel (NLP) basés sur des données d'actualité non structurées, en particulier les thèmes de l'énergie propre, de la transition et de l'efficacité énergétiques.
- Le NLP est un domaine de l'intelligence artificielle qui traite de l'interaction entre les ordinateurs et les humains afin de lire, déchiffrer et comprendre le langage humain d'une manière qui soit bénéfique à la construction du portefeuille.
- Outre le processus NLP, d'autres filtres ESG sont appliqués en permanence. Ces critères contraignants sont intégrés dans les « méthodes quantitatives » pour la sélection des titres et la construction du portefeuille.
- La sélection sera utilisée pour exclure des sociétés et/ou des émetteurs qui tirent ou génèrent un niveau prédéterminé de revenus ou de chiffre d'affaires provenant d'activités telles que (sans s'y limiter) le secteur des combustibles fossiles, les activités liées au charbon ou à l'énergie nucléaire, l'extraction des sables bitumineux et du schiste bitumineux, les activités de fracturation hydraulique ou de forage dans l'Arctique.
- Enfin, le Fonds sera construit à l'aide d'une notation exclusive et d'un indicateur tiers permettant de mesurer la capacité d'une société à passer à une économie plus faible en carbone, de sorte que l'allocation finale intègre une surpondération de sociétés ayant des notations plus élevées et une sous-pondération de celles ayant des notations plus faibles.
- Le Fonds fait l'objet d'une gestion active et aucune contrainte ne lui est imposée par son indice de référence, l'indice MSCI World AC Index (Net Total Return), qui est utilisé à des fins de comparaison. Toutefois, il est probable que la majorité des placements du Fonds soient des composantes de l'indice de référence. En tant que fonds faisant l'objet d'une gestion active, ce chevauchement sera modifié et cette déclaration est susceptible d'être mise à jour ponctuellement.
- Le Fonds dispose d'un large pouvoir discrétionnaire en matière de construction de portefeuille. Ainsi, les titres, les pondérations et les caractéristiques de risque seront différents. Par conséquent, il est prévu, à terme, que les caractéristiques de risque-rendement du Fonds puissent sensiblement différer de celles de l'indice de référence.
- Veuillez vous reporter à la section Performance passée ci-dessous, dans laquelle un indice de référence sera affiché le cas échéant.
- Le Fonds promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui relèvent de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.
- Vous pouvez acheter et vendre des actions du Fonds chaque Jour de Transaction tel que défini dans le Prospectus.
- Tout revenu découlant de votre investissement sera réinvesti.

Profil de risque et de rendement

Niveau de risque minimal Niveau de risque maximal
← Rendements généralement plus faibles Rendements généralement plus élevés →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- La Catégorie d'Actions se situe dans la catégorie de risque 6 du fait de ses fluctuations ou données simulées par le passé.
- La catégorie de risque associée à cette Catégorie d'Actions ayant été calculée sur la base des données passées, elle peut ne pas être une indication fiable de son profil de risque futur.
- La catégorie de risque est susceptible d'évoluer à l'avenir et n'est pas garantie.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Autres risques

- La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent diminuer comme augmenter et il est possible que vous ne récupériez pas la totalité du montant que vous avez investi.
- Les actions de sociétés sont généralement considérées comme des investissements à haut risque et peuvent faire fluctuer la valeur du Fonds sous l'effet de facteurs extérieurs.
- Le rendement de votre investissement peut être pénalisé par les fluctuations des taux de change.
- Le Fonds peut utiliser Stock Connect pour accéder aux Actions chinoises A négociées en Chine continentale. Cela peut accroître le risque de liquidité et les risques opérationnels, y compris les risques de règlement et de défaut, le risque réglementaire et le risque de défaillance du système.
- L'absence de normes communes peut entraîner différentes approches pour définir et atteindre les objectifs ESG. En outre, le respect des critères ESG peut amener le Fonds à renoncer à certaines opportunités d'investissement.
- Le Fonds peut employer des produits dérivés (des instruments complexes) afin de réduire le risque global de ses investissements ou le coût d'investissement, sans que l'objectif visé soit toujours atteint.
- La Section 8 du Prospectus contient une description plus détaillée des facteurs de risque propres à ce Fonds.

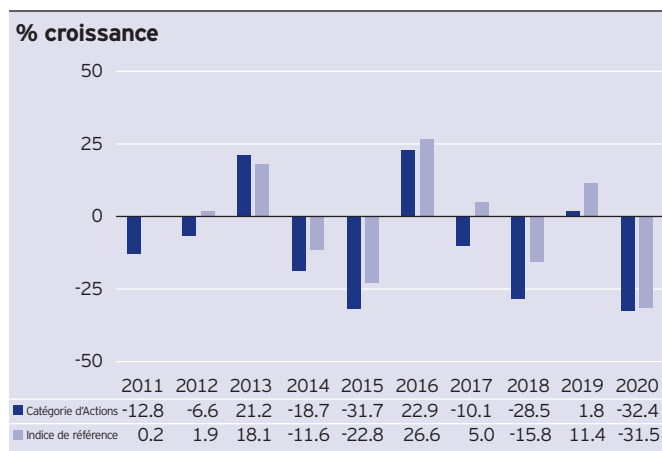
Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le montant des frais indiqué ci-dessus est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés sur la Catégorie d'actions sur une année	
Frais courants	1.87%
Frais prélevés sur la Catégorie d'actions dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

- Les éventuels frais d'entrée indiqués sont les montants maximums pouvant être prélevés. Lorsque des frais sont mentionnés, vous pouvez dans certains cas payer moins ; renseignez-vous auprès de votre conseiller financier ou de votre distributeur.
- Suite à l'introduction de changements importants au sein de la structure des frais, les frais courants se fondent sur le montant total prévu des frais. Il est calculé après déduction d'une partie des commissions de distribution. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne tient pas compte des frais de transaction du portefeuille, sauf si le Fonds paie des frais d'entrée ou de sortie lorsqu'il achète ou vend des actions/parts d'un autre fonds.
- Il existe actuellement un plafond discrétionnaire des frais courants de 1.87%. Ce plafond discrétionnaire peut avoir un impact positif sur la performance de la Catégorie d'Actions.
- Les actions de catégorie B ne donnent lieu à aucuns frais d'entrée mais à des frais de rachat conditionnels si elles sont rachetées dans les quatre années suivant la date de leur achat, aux taux énoncés à la Section 4 du Prospectus.
- La conversion d'un fonds à un autre donnera lieu au paiement de frais de conversion de 1 % maximum, sauf en cas de conversion dans une autre catégorie d'actions du Fonds après la fin de la période de 4 ans.
- Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la Section 4, la Section 9 et l'Annexe A du Prospectus du Fonds.

Performances passées



- Date de lancement du Fonds : 01/02/2001.
- Date de lancement de la Catégorie d'Actions : 01/02/2001.
- La devise de référence du Fonds est USD.
- Devise de calcul des performances passées de la Catégorie d'Actions : USD.
- La performance est calculée déduction faite des frais courants ainsi que des coûts d'opérations de portefeuille et comprend les revenus bruts réinvestis. Les frais d'entrée et de sortie affichés sont exclus du calcul.
- Étant donné que le Compartiment fait l'objet d'une gestion active, il n'est pas prévu que la performance de la Catégorie d'Actions réplique la performance de MSCI World AC (l'« Indice de référence »). Avant 08.04.2021, la performance de la Catégorie d'Actions était comparée à celle d'un autre indice de référence : MSCI World Energy Index (Net Total Return).
- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

— La performance indiquée dans le graphique pour la période avant le 08.04.2021 se rapporte à un objectif et une politique d'investissement qui ne s'appliquent plus. Pour de plus amples détails, veuillez consulter le site Internet www.invesco.com.

Informations pratiques

- Dépositaire : The Bank of New York Mellon SA/NV, succursale de Luxembourg.
- La législation fiscale luxembourgeoise peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle et des implications fiscales peuvent exister dans votre pays de résidence et/ou d'origine.
- La responsabilité d'Invesco Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexacts ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.
- Le Fonds à Compartiments est structuré autour de compartiments distincts. Les actifs et passifs de chaque compartiment sont séparés en vertu de la Loi luxembourgeoise. En conséquence, les actifs du Fonds ne seront pas disponibles pour honorer les engagements d'un autre compartiment du Fonds à Compartiments.
- Il vous est possible de procéder à une conversion entre ce Fonds et un autre sur demande, sous réserve d'acquiescer des frais de conversion. Veuillez consulter la Section 5 du Prospectus pour de plus amples informations.
- D'autres catégories d'actions peuvent être disponibles pour ce Fonds. De plus amples informations sont disponibles sur notre site Internet.
- Vous pouvez consulter les dernières valeurs liquidatives de la Catégorie d'Actions sur notre site Internet ainsi que sur les pages Reuters, Bloomberg et Morningstar.
- De plus amples informations sur la politique de rémunération de la Société de Gestion, Invesco Management S.A., y compris une description de la manière dont sont calculés les rémunérations et les avantages ainsi que l'identité des personnes responsables de leur attribution, ainsi que la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur le site Internet de la Société de Gestion, sur www.invesco.com et un exemplaire peut être obtenu sans frais auprès de la Société de Gestion.
- De plus amples détails figurent dans le Prospectus et les rapports annuel et semestriel qui peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Agent de registre et de transfert du Fonds, The Bank of New York SA/NV, succursale de Luxembourg, BP 648, L-2016 Luxembourg, Téléphone +353 1 439 8100, Fax +352 24 52 4312, auprès de la Société de gestion, 37A Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, par e-mail à l'adresse queries@invesco.com ou sur notre site Internet www.invesco.com. Le Prospectus est disponible en anglais, français, espagnol, italien et allemand, et les rapports sont disponibles en anglais et en allemand.
- Pour plus d'informations sur le cadre ESG applicable au Fonds, veuillez vous reporter à l'Annexe A du Prospectus et à la politique ESG du Fonds disponibles sur le site Internet de la société de gestion.
- En Suisse, le Prospectus, les documents d'information clés pour l'investisseur, les statuts du Fonds à compartiments ainsi que les rapports annuel et semestriel du Fonds à compartiments peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse, Invesco Asset Management (Switzerland) Ltd., Talacker 34, CH-8001 Zurich. L'agent payeur du Fonds à compartiments en Suisse est BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, CH-8002 Zurich.

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Invesco Management S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14/10/2021.